

## Aide mémoire

## Actes d'état civil congolais (RC)

Les documents suivants sont à fournir en cas de : NAISSANCE AU CONGO-BRAZZAVILLE: Acte de naissance (copie intégrale) En sus, si le père n'est pas marié avec la mère de l'enfant : Acte de reconnaissance de paternité ou d'affiliation du père de l'enfant En sus, de la part du père ou de la mère congolaise : Acte de naissance (copie intégrale) du parent congolais Une attestation d'état civil (célibat, veuvage ou jugement de divorce) du parent congolais au moment de la naissance de l'enfant Certificat de nationalité Attestation de domicile Copie du passeport ou de la carte d'identité DÉCÈS: ☐ Acte de décès **MARIAGE** ☐ Acte de mariage En sus, de la part du conjoint congolais : Acte de naissance (copie intégrale) Certificat de nationalité Attestation de célibat Attestation de domicile ☐ Copie du passeport ou de la carte d'identité **DIVORCE** ☐ Jugement de divorce EN VUE DE MARIAGE EN SUISSE, DE LA PART DU FUTUR CONJOINT CONGOLAIS: Acte de naissance (copie intégrale) Attestation de célibat Certificat de nationalité Attestation de domicile Copie du passeport

Tous les actes d'état civil feront l'objet d'une vérification moyennant une avance de paiement qui sera entièrement à la charge du client, et qui sera perçue à la remise des documents.

Des documents supplémentaires pourront être requis, selon le résultat de l'expertise de l'avocat de confiance ou selon les exigences des autorités en Suisse.